

**Demande d'autorisation préalable de mise en location de logement (Formulaire 15652\*01)**

Accéder au Formulaire – Cerfa 15652\*01

Permet au propriétaire (bailleur) de demander une autorisation de mise en location du logement qui se situe dans un secteur géographique concerné. À remettre à l' EPCI ou à la mairie.

**Attention**

le dossier de diagnostic technique du logement doit être joint au formulaire.



Ville de  
**Palavas-les-Flots**

*Mairie de Palavas-les-Flots*

*Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.*

*Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots*

*Tél. : 04 67 07 73 00*